

■ Compte de résultat

	France	Exportations	31/01/2023	31/01/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	992 958		992 958	986 372
Chiffre d'affaires net	992 958		992 958	986 372
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			20 000	20 000
Autres produits				80 239
Total produits d'exploitation (I)			1 012 958	1 086 611
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			619 764	620 560
Impôts, taxes et versements assimilés			344	597
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			317 381	335 321
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			1	210
Total charges d'exploitation (II)			937 490	956 689
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			75 467	129 922
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			6 184	6 783
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			6 184	6 783
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-6 184	-6 783
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			69 283	123 139

■ Compte de résultat(suite)

	31/01/2023	31/01/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	127	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	127	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	127	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	17 353	32 632
Total des produits (I+III+V+VII)	1 013 085	1 086 611
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	961 027	996 104
BENEFICE OU PERTE	52 057	90 507
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

JUPILOU

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 80 000 €uros
Siège social : Route de Sauveterre – CC La Ferrière
33670 CREON
RCS BORDEAUX B 389 180 480

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 31 JUILLET 2023

*L'an deux mille vingt trois
Le trente et un juillet
A onze heures trente*

Les associés de la société « **JUPILOU** », Société par Actions Simplifiée au capital de 80 000 € divisé en 5 000 actions, dont le siège est Route de Sauveterre – CC La Ferrière - 33670 CREON, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation faite par la Présidente.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents ou représentés :

- | | |
|---|---------------|
| ▪ SAS « <i>AMIDIS ET CIE</i> », propriétaire de | 2 500 actions |
| ▪ SAS « <i>COPLAM</i> », propriétaire de | 2 500 actions |

Seules associées de la société et représentant en tant que telle la totalité des actions émises par la société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Eric DUCASSE, représentant la SARL « PETIT BRANA », Présidente de la société.

La Société ORCOM AUDIT RSO, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoquée, est excusée.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président
- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31/01/2023 et quitus au Président
- Affectation du résultat de l'exercice social
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes
- Approbation de conventions réglementées
- Mandat des Commissaires aux Comptes
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes
- La feuille de présence, les pouvoirs des associés représentés
- Le rapport du Président
- le rapport général et spécial du Commissaire aux Comptes

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur la base du rapport de gestion établi par le Président, et après avoir entendu la lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 janvier 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport faisant apparaître **un bénéfice de 52 057 €**.

En conséquence, elle donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 janvier 2023.

L'Assemblée Générale approuve l'absence de charges non déductibles au titre de l'article 39-4 du CGI.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir constaté le bénéfice de l'exercice à savoir **52 057 €**, propose de l'affecter de la manière suivante :

- Virement au compte « **Autres Réserves** » **52 057 €**

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été distribué au titre des trois derniers exercices les sommes suivantes :

<u>Exercice</u>	<u>Dividendes</u>
31/01/2022	0 €
31/01/2021	0 €
31/01/2020	0 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code du Commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'il n'est pas intervenu de nouvelles conventions réglementées au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale prend acte que les mandats des Commissaires aux Comptes Titulaire et suppléant, à savoir respectivement la société ORCOM AUDIT RSO et la société PRICEWATERHOUSECOOPERS PME Commissariat aux Comptes, arrivent à expiration au titre du présent exercice et décide de ne pas les renouveler dans leurs fonctions.

L'Assemblée générale décide de nommer en qualité de Commissaires aux Comptes de la Société :

- **La Société AUDIT AQUITAINE COMMISSARIAT AUX COMPTES SARL
IN EXTENSO**
19 Boulevard Alfred Daney
33300 BORDEAUX

En qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire.

Et

- **Monsieur Olivier BILDET**
19 Boulevard Alfred Daney
33300 BORDEAUX

En qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant.

Et ce pour six exercices, le 1^{er} exercice contrôlé étant celui au 31/01/2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et les Associés.

«AMIDIS ET CIE »

Représentée par M. Jean-Charles BEGORRE

Signé électroniquement le 31/07/2023 par
Jean-Charles BEGORRE

 Signed with
universign



« COPLAM 33 »

Représentée par la société PETIT BRANA, Présidente

Elle-même représentée par M. Eric DUCASSE

Signé électroniquement le 31/07/2023 par
Eric DUCASSE

 Signed with
universign



Juillet 2023

Rapports du Commissaire aux Comptes

orcom | Audit

**RAPPORTS DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

SAS JUPILOU

Exercice clos le 31 janvier 2023

SOMMAIRE

1. RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS
2. COMPTES ANNUELS
3. RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES





Expertise Comptable
Audit & Conseil

Associés
Commissaires aux comptes

Éric CHAVANON
Vincent MICHAUD
Aurélie LAMARQUE
Eric BOISSEL
Barbara OLLÉ-MAUREL

SAS JUPILOU

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 janvier 2023

A l'assemblée générale de la société Jupilou,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Jupilou relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} février 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- La méthode d'évaluation et de dépréciation des immobilisations financières ;
- La méthode d'évaluation et de dépréciation des créances clients

755, avenue du Général Leclerc
47000 AGEN
Tél : 05 53 77 97 79
auditso@orcom.fr

ORCOM AUDIT RSO

Société de Commissaires
aux Comptes membre de la
Compagnie Régionale des
Commissaires aux comptes
de Grande Aquitaine

S.A.S AU CAPITAL DE 75.000 €
RCS AGEN 393 376 140
N° DE TVA INTRACOMMUNAUTAIRE :
FR 48 393 376 140

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés à l'exception du point ci-dessous.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Agen, le 13 juillet 2023

Pour ORCOM AUDIT RSO,



E. CHAVANON

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Grande Aquitaine

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2023	Net 31/01/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	3 852	3 852		
Fonds commercial (1)	78 664		78 664	78 664
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	110 000		110 000	110 000
Constructions	1 105 286	445 022	660 265	703 582
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 523 559	1 227 442	296 116	468 179
Autres immobilisations corporelles	2 531 521	2 237 326	294 195	358 475
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	92 505		92 505	92 505
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 445 388	3 913 642	1 531 745	1 811 406
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	518 759		518 759	564 814
Autres créances	44 685		44 685	29 814
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	250 000		250 000	
Disponibilités	423 389		423 389	420 843
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 236 832		1 236 832	1 015 471
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	6 682 220	3 913 642	2 768 577	2 826 877
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/01/2023	31/01/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	80 000	80 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	8 000	8 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 050 526	1 960 019
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	52 057	90 507
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 190 583	2 138 526
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	465 750	564 707
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 130	11 514
Dettes fiscales et sociales	96 679	111 099
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	435	1 031
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	577 994	688 351
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 768 577	2 826 877
(1) Dont à plus d'un an (a)	365 870	465 772
(1) Dont à moins d'un an (a)	212 124	222 580
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/01/2023	31/01/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	992 958		992 958	986 372
Chiffre d'affaires net	992 958		992 958	986 372
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			20 000	20 000
Autres produits				80 239
Total produits d'exploitation (I)			1 012 958	1 086 611
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			619 764	620 560
Impôts, taxes et versements assimilés			344	597
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			317 381	335 321
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			1	210
Total charges d'exploitation (II)			937 490	956 689
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			75 467	129 922
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			6 184	6 783
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			6 184	6 783
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-6 184	-6 783
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			69 283	123 139

■ Compte de résultat(suite)

	31/01/2023	31/01/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	127	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	127	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	127	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	17 353	32 632
Total des produits (I+III+V+VII)	1 013 085	1 086 611
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	961 027	996 104
BENEFICE OU PERTE	52 057	90 507
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS JUPILOU

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2023, dont le total est de 2 768 577 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 52 057 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2022 au 31/01/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18/04/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

■ Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	78 664			78 664
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 852			3 852
Immobilisations incorporelles	82 516			82 516
- Terrains	110 000			110 000
- Constructions sur sol propre	154 434	3 852		158 286
- Constructions sur sol d'autrui	947 000			947 000
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 512 872	10 686		1 523 559
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 441 610	20 102		2 461 712
- Matériel de transport	6 658			6 658
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	60 071	3 080		63 151
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	5 232 646	37 721		5 270 366
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	92 505			92 505
Immobilisations financières	92 505			92 505
ACTIF IMMOBILISE	5 407 667	37 721		5 445 388

■ Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/01/2023
Éléments achetés	78 664
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	78 664

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 852			3 852
Immobilisations incorporelles	3 852			3 852
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	144 942	6 560		151 503
- Constructions sur sol d'autrui	252 910	40 610		293 519
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 044 693	182 749		1 227 442
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 092 048	78 442		2 170 489
- Matériel de transport	6 658			6 658
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	51 158	9 020		60 178
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	3 592 409	317 381		3 909 790
ACTIF IMMOBILISE	3 596 261	317 381		3 913 642

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	92 505		92 505
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	518 759	518 759	
Autres	44 685	44 685	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	655 949	563 443	92 505
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	144 363
Autres créances	
Disponibilités	
Total	144 363

■ Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total				
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 000	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	5 000	16,00

■ Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	465 750	99 881	365 870	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 130	15 130		
Dettes fiscales et sociales	96 679	96 679		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	435	435		
Produits constatés d'avance				
Total	577 994	212 124	365 870	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	98 957			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 737
Dettes fiscales et sociales	250
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	4 987

■ Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 3 301 EURO
Honoraire des autres services : 0 EURO



■ Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en EURO
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
NANTISSEMENT COMPTE BANCAIRE/EMPRUNT	465 751
Autres engagements donnés	465 751
Total	465 751
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



ANNEXE

Exercice du 01/02/2022 au 31/01/2023

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS JUPILOU

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2023, dont le total est de 2 768 577 EURO
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 52 057 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2022 au 31/01/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18/04/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

■ Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	78 664			78 664
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 852			3 852
Immobilisations incorporelles	82 516			82 516
- Terrains	110 000			110 000
- Constructions sur sol propre	154 434	3 852		158 286
- Constructions sur sol d'autrui	947 000			947 000
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 512 872	10 686		1 523 559
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 441 610	20 102		2 461 712
- Matériel de transport	6 658			6 658
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	60 071	3 080		63 151
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	5 232 646	37 721		5 270 366
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	92 505			92 505
Immobilisations financières	92 505			92 505
ACTIF IMMOBILISE	5 407 667	37 721		5 445 388

■ Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/01/2023
Éléments achetés	78 664
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	78 664

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 852			3 852
Immobilisations incorporelles	3 852			3 852
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	144 942	6 560		151 503
- Constructions sur sol d'autrui	252 910	40 610		293 519
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 044 693	182 749		1 227 442
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 092 048	78 442		2 170 489
- Matériel de transport	6 658			6 658
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	51 158	9 020		60 178
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	3 592 409	317 381		3 909 790
ACTIF IMMOBILISE	3 596 261	317 381		3 913 642

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	92 505		92 505
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	518 759	518 759	
Autres	44 685	44 685	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	655 949	563 443	92 505
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	144 363
Autres créances	
Disponibilités	
Total	144 363

■ Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total				
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 000	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	5 000	16,00

■ Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	465 750	99 881	365 870	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 130	15 130		
Dettes fiscales et sociales	96 679	96 679		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	435	435		
Produits constatés d'avance				
Total	577 994	212 124	365 870	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	98 957			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 737
Dettes fiscales et sociales	250
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	4 987

■ Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 301 EURO

Honoraire des autres services : 0 EURO

■ Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en EURO
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>NANTISSEMENT COMPTE BANCAIRE/EMPRUNT</i>	465 751
Autres engagements donnés	465 751
Total	465 751
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

**Certifié conforme
à l'original**

Signé électroniquement le 31/07/2023 par
Eric DUCASSE



SAS JUPILOU

route de Sauveterre CC la Ferrière

33670 CREON

Siret : 38918048000029

Comptes annuels

Exercice clos le 31/01/2023



FIDORG NORMANDIE

Siège social :	Le Trifide - 18, rue Claude Bloch - 14050 Caen Cedex 4	Tél : 02 31 46 23 23	email : caen@talenz-fidorg.fr
Bayeux :	10, boulevard Sadi Carnot - 14400 Bayeux	Tél : 02 31 51 60 97	email : bayeux@talenz-fidorg.fr
Deauville :	Rue des Bateliers - ZI - 14800 Touques	Tél : 02 31 14 62 00	email : deauville@talenz-fidorg.fr
Flers :	15, rue du Théâtre - 61100 Flers	Tél : 02 33 62 82 00	email : flers@talenz-fidorg.fr
Saint Lô :	585, rue Henri Claudel - ZI Neptune 2 - 50000 Saint Lô	Tél : 02 33 77 87 97	email : saint-lo@talenz-fidorg.fr
Toulouse :	78, allée Jean Jaurès - Le Pré - Bât F - 31000 Toulouse	Tél : 05 61 63 32 76	email : toulouse@talenz-fidorg.fr
Vire :	3, rue des Halles - BP 70058 - 14502 Vire Cedex	Tél : 02 31 68 11 12	email : vire@talenz-fidorg.fr

fidorg.talenz.fr

S.A.S. au capital de 2 126 000 Euros inscrite au tableau de l'ordre de la région de Rouen-Normandie
R.C.S. Caen 492 308 804 - A.P.E. 6920 Z - N° gestion de 2006 B 770 - N° intracommunautaire FR 23 492308804

■ Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2023	Net 31/01/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	3 852	3 852		
Fonds commercial (1)	78 664		78 664	78 664
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	110 000		110 000	110 000
Constructions	1 105 286	445 022	660 265	703 582
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 523 559	1 227 442	296 116	468 179
Autres immobilisations corporelles	2 531 521	2 237 326	294 195	358 475
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	92 505		92 505	92 505
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 445 388	3 913 642	1 531 745	1 811 406
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	518 759		518 759	564 814
Autres créances	44 685		44 685	29 814
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	250 000		250 000	
Disponibilités	423 389		423 389	420 843
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 236 832		1 236 832	1 015 471
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	6 682 220	3 913 642	2 768 577	2 826 877
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

■ Bilan Passif

	31/01/2023	31/01/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	80 000	80 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	8 000	8 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 050 526	1 960 019
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	52 057	90 507
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 190 583	2 138 526
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	465 750	564 707
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 130	11 514
Dettes fiscales et sociales	96 679	111 099
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	435	1 031
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	577 994	688 351
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 768 577	2 826 877
(1) Dont à plus d'un an (a)	365 870	465 772
(1) Dont à moins d'un an (a)	212 124	222 580
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		